



Saison 2016 / 2017

Inscriptions :

Mr Jean-Luc HALPER
GISSACG
3 Impasse FM LUZEL
22300 PLOUBEZRE

Adresse courriel : secretaire.gissacg@free.fr

INSCRIPTIONS

ATTENTION : la reprise d'activité ne pourra se faire qu'après réception d'un courriel/courrier attestant la prise en compte de l'inscription sur le site de la FFESSM.

Constitution du dossier

(téléchargeable sur <http://gissacg.free.fr/inscriptionclub.htm>)

Seuls les dossiers complets seront acceptés. Les inscriptions à la FFESSM ne seront envoyées qu'à cette condition.

- Feuille d'inscription **vérifiée, complétée et signée**. Toutes les rubriques sont indispensables.
- Une **copie** de certificat médical pour la plongée en scaphandre autonome, **rédigé de préférence sur le formulaire joint à ce dossier** et établi **après le 1er Novembre 2016** (original à conserver pour pouvoir plonger après cette date). Vous devez obligatoirement faire établir votre certificat par un médecin agréé (médecin diplômé de médecine subaquatique, médecin du sport, médecin fédéral) pour le passage du Niveau 4 ou supérieur. Pour le passage des niveaux 1, 2 et 3 le certificat peut être établi par un médecin généraliste.
- Un ou trois chèques, en fonction du mode de règlement choisi (cf tarifs ci-dessous).
- Pour ceux qui souhaitent souscrire à l'assurance « Loisir 1 » (2 ou 3) : un chèque **du montant approprié** rédigé à l'ordre du « GISSACG ». Afin de faciliter le travail du trésorier, faites un chèque à part
- **Nouveaux inscrits :**
 - photocopie du diplôme le plus élevé en qualité de plongeur, d'enseignant, secourisme, permis mer, CRR.
 - 1 photo.

TARIFS Cotisation

- 16 ans et plus (licence « adulte ») : **170,00€ plus cotisation matériel**
payable éventuellement en trois chèques à l'ordre du GISSACG (60€, 60€, 50€)
(1^{er} chèque retiré immédiatement, 2nd le 15/02, le 3^{ème} le 15/04)
- De 12 à 15 ans (licence « jeune ») : **120,00€**
payable éventuellement en 2 chèques à l'ordre du GISSACG (60€, 60€)
- De 8 à 11 ans (licence « enfant ») : **100,00€**

Attention : La cotisation de base figurant sur votre fiche d'inscription pré remplie tient compte du matériel vous appartenant dont nous avons connaissance. **Pour les adhérents adultes qui ne possèdent pas tout leur matériel :** cotisation supplémentaire **de 20,00€ par matériel** bloc, détendeur ou stab non possédé (donc **60,00 €** si vous ne possédez rien, montant à inclure, le cas échéant, dans le premier chèque). En cas d'achat avant la reprise en mer, la cotisation matériel correspondant au type de matériel acquis vous sera remboursée.

Attention : Ces tarifs peuvent être modifiés par l'assemblée générale du samedi 12 novembre 2016